

Décision relative à la composition du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un maître de conférences SHSA - catégorie 1 - Référence CSP 2024-1775809 - de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, au titre de l'année 2025.

Visas :

- Vu le décret n°2018-109 du 15 février relatif aux Ecoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des ENSA, articles 11, 12 et 13 ;
- Vu l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et des maîtres de conférences des ENSA ;
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture ;
- Vu les avis rendus par le conseil pédagogique et scientifique réuni en formation restreinte les 17 décembre 2024, 07 janvier 2025 et 24 janvier 2025 ;

La Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville décide :

Article 1 :

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- **Amélie Flamand**, Maîtresse de conférences des ENSA - SHSA, ENSA de Clermont-Ferrand, **Présidente**
- **Lionel Engrand**, Maître de conférences des ENSA - TPCA, ENSA de Paris-Belleville, **Vice-Président**
- **Nicolas André**, Maître de conférences des ENSA - TPCA, ENSA de Paris-Belleville
- **Valérie Foucher-Dufoix**, Maîtresse de conférences des ENSA - SHSA, ENSA de Paris-Belleville
- **Yvon Plouzenec**, Professeur des ENSA - HCA, ENSA de Paris-Belleville
- **Nadine Roudil**, Professeure des ENSA - SHSA, ENSA de Paris-Val de Seine
- **Alice Sotgia**, Maîtresse de conférences des ENSA - SHSA, ENSA de Malaquais
- **Corine Vedrine**, Maîtresse de conférences des ENSA - SHSA, ENSA de Lyon

Article 2 :

La composition du comité de sélection est rendue publique.

Fait à Paris, le 23 janvier 2025.

La Directrice de l'ENSA de Paris-Belleville

Christine Leconte
Directrice
ENSA Paris-Belleville

Christine Leconte